administrative, et d'*avoir communiqué avec la presse locale*. Sous la Restauration, on n'aurait certainement pas formulé une accusation plus burlesque. Il est très vrai que le *Journal de Saint-Etienne*, dans une série d'articles sur les établissements de charité de la ville, a combattu la suppression des écoles d'enfants, et démontré en droit l'illégalité de cette mesure, aussi bien que sa cruauté, en morale. Mais les gérants responsables des journaux, que je sache, n'ont rien de commun avec les humbles filles de charité.

Cependant les choses se sont exactement passées comme je vous le dis, et la réforme fatale aux enfants des pauvres ouvriers de Saint-Etienne se poursuit à huis-clos et sans bruit.

La laissera-t-on s'accomplir? Pour l'honneur des autorités locales, il faut en douter.